

No 11-522-XIF au catalogue

**La série des symposiums internationaux
de Statistique Canada - Recueil**

**Symposium 2005 : Défis
méthodologiques reliés aux
besoins futurs d'information**



2005



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

PROGRÈS DE LA COLLECTE DES DONNÉES AUPRÈS DES ENTREPRISES

Lucie Vinette¹

RÉSUMÉ

Au printemps 2001, le plan comptable de Statistique Canada voyait le jour. Ce plan allait faciliter la collecte des données auprès des entreprises et la diffusion de ces données. Cependant, les données d'entreprises doivent être interprétées et transformées avant de pouvoir être utilisées dans un contexte économique. Grâce au plan comptable, nous avons réussi à mieux comprendre les liens et les différences qui existent entre la comptabilité d'entreprise et la comptabilité nationale. Le fardeau de réponse des petites entreprises a diminué grâce au projet d'utilisation des données administratives. Nous continuons ce travail et élargissons nos horizons pour maximiser l'utilisation de ces données pour les entreprises complexes. De plus, pour améliorer la collecte des données d'entreprises complexes, l'analyse de cohérence permet l'identification des problèmes de collecte, et des solutions sont apportées pour remédier à ces problèmes.

MOTS CLÉS : Plan comptable, comptabilité d'entreprise, comptabilité nationale, liens et différences, données administratives, entreprises complexes, analyse de cohérence.

1. INTRODUCTION

À Statistique Canada, nos données proviennent principalement des ménages, des entreprises et des institutions publiques. Le présent article porte sur la collecte de données auprès des entreprises. Il est structuré de la façon suivante : à la section 2, nous dressons un parallèle entre le monde des affaires et Statistique Canada. À la section 3, nous expliquons la manière dont la collecte des données auprès des entreprises se faisait par le passé. Aux sections 4, 5 et 6, nous traitons des changements qui devaient être apportés, de la création du plan comptable et du progrès depuis sa création. Finalement, à la section 7, nous concluons en présentant nos projets pour l'avenir.

2. PARALLÈLE ENTRE LE MONDE DES AFFAIRES ET STATISTIQUE CANADA

Pour arriver à recueillir des données pertinentes auprès des entreprises, il est important de comprendre le monde des affaires, un monde très différent de celui de Statistique Canada, à plusieurs égards. Toutefois, on peut très facilement établir un parallèle entre ces deux mondes.

Le monde des affaires est axé sur les bénéfiques. Pourquoi être en affaires, sinon pour faire de l'argent? Les gens en affaires savent très bien qu'ils ne peuvent survivre s'ils ne démontrent pas un profit en bout de ligne. En fait, l'Agence du revenu du Canada ne tolère pas très longtemps, les organismes qui se disent en affaires mais qui ne déclarent pas un profit après quelques années. À Statistique Canada, notre objectif n'est certes pas axé sur les bénéfiques. Nous sommes un organisme gouvernemental dont le mandat est de servir notre pays en fournissant de l'information pertinente et de grande qualité pour combler les besoins de sa société en pleine évolution.

Dans le monde des affaires, l'entreprise se préoccupe de mesurer ses profits et sa situation financière. Il va de soi que Statistique Canada s'attarde à mesurer la situation économique du pays, soit l'ensemble des ménages qui y habitent, et des institutions publiques et entreprises qui y opèrent.

¹ Lucie Vinette, Statistique Canada, lucie.vinette@statcan.ca

Pour mesurer ses profits, l'entreprise produit un état des résultats, qui reflète sa performance financière pour une période donnée. De plus, elle produit un bilan qui reflète sa situation financière à un moment précis. Afin de mesurer la situation économique du pays, l'outil le plus important que Statistique Canada utilise est le produit intérieur brut (PIB). Il produit aussi des statistiques par secteur économique et par province, à différents intervalles.

La comptabilité d'entreprise, utilisée pour produire les états financiers de l'entreprise, est régie par les principes comptables généralement reconnus (PCGR), sous les auspices de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA). La comptabilité nationale employée pour la production du PIB doit être conforme aux normes établies par le Système de comptabilité nationale de 1993.

Les entreprises enregistrent leurs transactions financières par entité légale et, selon leurs besoins, par activité ou fonction. Si l'entreprise transige ses actions sur le marché boursier, elle doit produire des états financiers consolidés selon les règles de l'ICCA. Statistique Canada tient une comptabilité nationale afin de produire des statistiques par secteur économique et par province. Cette collecte de données se concrétise par une collecte selon l'entreprise, l'établissement et l'emplacement.

En faisant ce parallèle entre l'entreprise et Statistique Canada, on remarque que ces deux formes d'institutions sont relativement différentes de par leurs objectifs, mais qu'à certains égards, nous pouvons constater certaines ressemblances. Pour réussir dans la collecte de données d'entreprises, à des fins d'utilisation dans un contexte économique, il est important de comprendre les liens et les différences qui existent entre ces deux formes d'institutions.

3. COLLECTE DES DONNÉES AUPRÈS DES ENTREPRISES PAR LE PASSÉ

À Statistique Canada, la collecte des données avait toujours été axée sur les enquêtes. De plus, cette collecte était faite de façon cloisonnée, par industrie. Les enquêtes étaient élaborées pour répondre aux besoins spécifiques de l'industrie ou d'un secteur économique particulier. Il y avait très peu d'uniformité d'une enquête à l'autre. De plus, ces enquêtes étant élaborées pour répondre aux exigences de la comptabilité nationale, la terminologie et la structure de l'enquête n'étaient pas toujours familières aux comptables d'entreprise. On mettait peu d'efforts pour faire en sorte que les données recueillies au niveau de l'établissement correspondaient à celles recueillies au niveau de l'entité légale ou de l'entreprise. En fait, nous n'étions pas vraiment équipés pour le faire.

L'objectif des entreprises étant de faire des profits, on comprendra facilement qu'elles ne considèrent pas la transmission de données à Statistique Canada comme étant une priorité. En fait, elles ont très peu de temps à consacrer à une telle activité. De plus, elles ne comprennent pas toujours ce que Statistique Canada leur demande. Souvent, la même entreprise peut avoir à remplir de multiples enquêtes, toutes différentes les unes des autres, et recueillant souvent les mêmes données dans plusieurs questionnaires. Selon le secteur d'activité, il peut arriver que l'entreprise ne puisse répondre à une enquête axée sur l'établissement physique, lorsque sa comptabilité est axée sur ses activités. C'est le cas des entreprises œuvrant dans le secteur des télécommunications. Finalement, la réticence à fournir davantage que ce qui figure dans la déclaration des revenus à l'Agence du revenu du Canada est souvent évidente.

Le taux de réponse a tendance à diminuer avec le temps. Plusieurs raisons font en sorte que l'obtention de données de qualité devient de plus en plus difficile, que ce soit la complexité grandissante du monde des affaires, la mondialisation, ou diverses autres pressions auxquelles les entreprises doivent faire face. Nous avons remarqué que les données ne sont pas toujours uniformes d'une industrie à l'autre. Aussi, dans le cas des grandes entreprises où les données pour toutes les activités sont recueillies séparément, la somme de celles-ci ne correspond pas toujours aux données recueillies au niveau de l'entreprise.

4. SOLUTIONS BÉNÉFIQUES À TOUS

Il est clair qu'il est important de mieux comprendre les liens et les différences entre la comptabilité d'entreprise et la comptabilité nationale. Ainsi, nous cesserons d'imposer nos concepts économiques et notre terminologie de

comptabilité nationale, et pourrons avoir recours à des enquêtes plus conviviales pour les entreprises. Nous devons uniformiser notre collecte de données auprès des entreprises, et utiliser les données administratives plus efficacement. Il faut à tout prix trouver le moyen de faire la collecte des données d'entreprise, de les interpréter et de les convertir pour arriver à les utiliser dans un contexte économique.

À cette fin, Statistique Canada a développé un plan comptable. Plusieurs divisions ont participé à son élaboration. Le plan comptable original de Statistique Canada a été approuvé en avril 2001 par le comité des Normes, qui a ratifié la version révisée en octobre 2005. Le plan comptable de Statistique Canada facilite la collecte de données d'entreprise et la diffusion des données économiques résultantes. La section suivante décrit les grandes lignes de ce plan.

5. PLAN COMPTABLE

Les trois objectifs principaux du plan comptable sont :

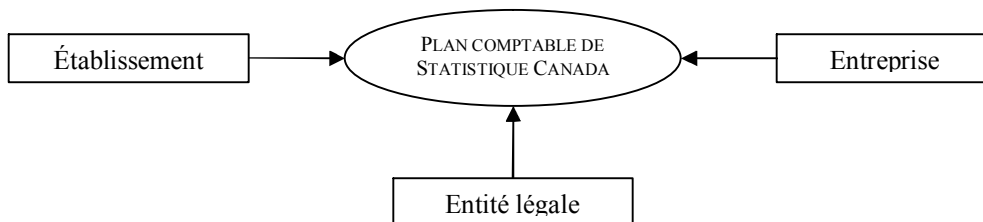
- a) de fournir un outil de collecte des données d'entreprise, soit un menu de comptes financiers, à être utilisé lors de la conception des enquêtes auprès des entreprises;
- b) de fournir un outil de diffusion des données économiques, selon un cadre conceptuel uniforme pour compiler les statistiques;
- c) de permettre la conversion des données d'entreprise en données économiques.

Avant la création du plan comptable de Statistique Canada en 2001, il existait déjà au sein de l'organisme deux nomenclatures pour la collecte de données financières auprès des entreprises, soit celle fondée sur l'**établissement** — en l'occurrence, le contenu du questionnaire de l'Enquête unifiée auprès des entreprises (EUE) de 1999 — et celle axée sur l'**entreprise** — en l'occurrence, les comptes de la Classification type des industries (CTI), de la Division de l'organisation et des finances de l'industrie.

De plus, l'Agence du revenu du Canada a elle aussi, depuis 2000, une nomenclature fondée sur l'**entité légale**, soit l'index général des renseignements financiers. Depuis le 1^{er} janvier 2000, les entreprises constituées en société n'ont plus à soumettre leurs états financiers avec leur déclaration des revenus. Elles doivent plutôt préparer une annexe additionnelle à la déclaration, où chaque poste de leurs états financiers est représenté par un code équivalent sur l'annexe.

Le plan comptable de Statistique Canada permet la collecte des données au niveau de l'établissement, de l'entreprise et de l'entité légale, puisque la concordance entre ces trois sources de données y est établie. Ainsi, il est possible de comparer les données recueillies auprès de diverses sources. Une version du plan comptable de Statistique Canada a été préparée par la Division des données fiscales (DDF). Cette version reflète les trois sources de données, ce qui permet de convertir et de comparer des données d'un niveau à l'autre.

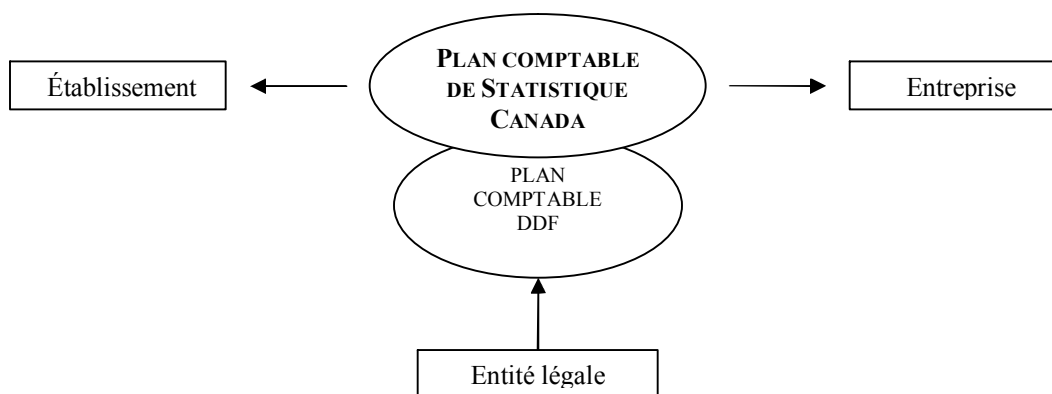
Figure 1 : Les niveaux de collecte possibles grâce au plan comptable de Statistique Canada



Le plan comptable de Statistique Canada est une liste de comptes créée pour recueillir des données financières. Dans le monde des affaires, cette liste s'appelle communément le grand livre. Les comptes qui font partie de notre grand livre, ou plan comptable, sont mutuellement exclusifs et structurés de façon hiérarchique.

En 2002, un groupe de travail formé principalement d'utilisateurs actuels et potentiels des données fiscales a soulevé un certain nombre de variables de l'état des résultats qui étaient jugées essentielles aux enquêtes de la majorité des divisions. Suite à l'énumération de ces variables, la DDF a créé un sommaire du plan comptable de Statistique Canada, qui met principalement en évidence les variables clés. Puis, une correspondance a été établie entre ces variables clés et les données fiscales provenant de l'Agence du revenu du Canada. Cette structure est utilisée à des fins de remplacement de données d'enquêtes pour les entreprises, dans le but de réduire le fardeau de réponse. Puisque les données fiscales sont conformes au plan comptable de Statistique Canada par l'entremise du plan comptable de la DDF, et que les enquêtes, tant au niveau de l'établissement qu'au niveau de l'entreprise, seront ultimement toutes conformes au plan comptable de Statistique Canada, il en résultera que les données de remplacement seront véritablement comparables aux données d'enquêtes.

Figure 2 : Plan comptable de la Division des données fiscales



6. PROGRÈS DEPUIS LA CRÉATION DU PLAN COMPTABLE À STATISTIQUE CANADA

6.1 Remaniement des enquêtes auprès des entreprises

Depuis l'adoption du plan comptable à Statistique Canada en 2001, l'enquête annuelle du secteur manufacturier a été remaniée pour l'année de référence 2004. Cette enquête utilise maintenant des termes comptables tels que « coût des biens vendus » et « vente ». Plusieurs enquêtes couvrant le secteur des services ont aussi été remaniées pour l'année de référence 2005. Celles-ci sont toutes remaniées pour refléter la structure propre à la comptabilité de services. On a reçu plusieurs commentaires positifs au sujet de l'enquête annuelle du secteur manufacturier pour l'année de référence 2004. En ce qui a trait à la qualité des données, il était encore trop tôt au moment de la publication du présent document pour fournir des commentaires, mais tout indique qu'un grand pas a été fait dans la qualité des données d'entreprise recueillies par l'entremise de cette nouvelle enquête.

6.2 Collecte plus uniforme

Plus les enquêtes auprès des entreprises sont conformes au plan comptable de Statistique Canada, plus la collecte des données comptables des entreprises sera uniforme. Pour ne citer qu'un exemple, avant le remaniement de certaines enquêtes selon le plan comptable, les gains lors d'une vente d'actif étaient considérés comme étant des ventes de biens et services. Pour satisfaire aux besoins de notre comptabilité nationale, ces gains sont enregistrés dans le plan comptable dans un compte apparaissant sous le calcul du bénéfice d'exploitation. Ces enquêtes ont maintenant été remaniées pour refléter la variable telle qu'elle est définie dans le plan comptable.

6.3 Meilleure compréhension des liens et différences entre les données sur les entreprises et les données de la comptabilité nationale

Lors du développement du plan comptable, il a été nécessaire de mieux comprendre les liens qui existent entre la comptabilité d'entreprise et la comptabilité nationale, mais il a été surtout nécessaire de bien comprendre les différences entre ces deux formes de comptabilité. Bien que certains concepts se ressemblent, d'autres sont, de toute évidence, bien différents. Pour illustrer les liens et différences entre la comptabilité d'entreprise et la comptabilité nationale, on a eu grandement recours au document produit par l'Organisation des Nations Unies. L'annexe 1 illustre à l'aide de couleurs les liens entre les variables utilisées dans la comptabilité d'entreprise et celles utilisées dans la comptabilité nationale. Les chiffres vous sont offerts à titre d'exemples, et la plupart sont extraits du document de l'Organisation des Nations Unies.

Cette annexe est présentée en deux blocs : le premier est un état des résultats du monde des affaires, communément appelé l'état des profits et pertes, et le deuxième, dans la partie du bas, démontre le calcul économique des données financières provenant de l'état des résultats. Les différentes variables utilisées à des fins économiques au bas de ce document proviennent de l'état des résultats, les couleurs nous permettant d'identifier les liens entre les deux blocs. Ainsi, le calcul des extrants de 762 \$ présenté en jaune dans le bloc du bas est la somme de toutes les variables en jaune dans le bloc du haut.

Ce document reflète aussi la différence qui existe entre le questionnaire de l'EUE (axée sur l'établissement) et l'enquête trimestrielle de la Division de l'organisation et des finances de l'industrie (axée sur l'entreprise). La première recueille les données de façon à calculer le surplus net d'opérations selon la méthode « de haut en bas » et la deuxième recueille les données de façon à calculer le surplus net d'opérations selon la méthode « de bas en haut ». Vous remarquerez que, dans les deux cas, le résultat est le même. Cette analyse nous fournit un outil conceptuel important nous permettant de compléter avec succès une analyse de cohérence, où les données recueillies au niveau de l'établissement peuvent être comparées aux données recueillies au niveau de l'entreprise.

6.4 Analyse de cohérence

La comptabilité nationale, qui reflète la situation financière de notre pays, doit être cohérente. Pour cela, ses composantes doivent l'être aussi. Actuellement, un projet d'analyse de cohérence est en cours pour les entreprises les plus complexes et celles qui ont le plus d'impact sur l'économie de notre pays en entier, dans une province ou dans un secteur en particulier. Les premiers résultats démontrent qu'il n'est pas rare d'avoir des incohérences de l'ordre de 5 à 10 milliards de dollars dans les ventes de biens et services pour une de ces entreprises complexes, quand on compare cette variable recueillie auprès de l'entreprise (soit l'enquête trimestrielle annualisée) à celle recueillie auprès des divers établissements de cette même entreprise (soit le total de la variable pour toutes les enquêtes EUE et non EUE).

Pour porter main forte à nos économistes, un effort tout particulier est déployé présentement pour résoudre ce problème de collecte. Une entreprise à la fois, on soulève toute incohérence interne auprès du répondant, alors que la réconciliation des données de Statistique Canada et de celles du répondant révèle les anomalies de collecte.

L'analyse de cohérence est faite à différents niveaux, soit :

- a) les données recueillies mensuellement par rapport aux données recueillies annuellement, selon l'établissement;
- b) les données d'enquêtes recueillies annuellement pour tous les établissements d'une entité légale par rapport aux données administratives pour cette même entité légale;
- c) les données d'enquêtes recueillies annuellement pour tous les établissements de toutes les entités légales de l'entreprise par rapport aux données d'enquêtes recueillies trimestriellement au niveau de l'entreprise;
- d) les différentes données des diverses entreprises à l'intérieur d'un même secteur économique.

Il est encore trop tôt pour révéler toutes les causes d'incohérences, mais quelques-unes semblent évidentes, soit :

- a) la divulgation incorrecte dans l'enquête trimestrielle au niveau de l'entreprise des transactions intra-entreprise et interentreprise;
- b) une interprétation différente des besoins de Statistique Canada par le répondant fournissant les données mensuelles et par le répondant fournissant les données annuelles;

c) le profil de l'entreprise au registre des entreprises n'est pas directement lié au système comptable du répondant;

d) la collecte de données fragmentées par activité pour répondre aux besoins économiques n'est pas transparente dans le système comptable du répondant.

Lorsqu'on aura complété suffisamment d'analyses de cohérence pour confirmer que toutes les causes majeures d'incohérence sont identifiées, un rapport sera préparé pour en faire part aux parties intéressées.

6.5 Guichet unique pour la déclaration

La méthode de collecte à « guichet unique pour la déclaration » préconise une approche globale à la collecte et en garantit la cohérence. En fait, cette méthode encourage la collecte de plusieurs, sinon de la totalité, des données financières disponibles du répondant, par le truchement du plan comptable. C'est donc une collecte unique à utilisations multiples.

Cette méthode entraîne d'importants bénéfices, soit :

- a) la cohérence des données;
- b) la mise à jour continue du profil de l'entreprise;
- c) la collecte de données pertinentes et de qualité en temps opportun;
- d) la réduction importante du fardeau de réponse.

Au cours des douze derniers mois, cette méthode de collecte a été mise à l'essai auprès de deux entreprises complexes. Grâce à un logiciel conçu à cette fin, nous établissons d'une part les liens entre la structure de consolidation de l'entreprise et nos besoins de données au niveau de l'établissement et, d'autre part, les liens entre les deux nomenclatures. Ainsi, les données comptables de l'entreprise sont extraites de leur grand livre et reproduites dans notre plan comptable, selon l'établissement. Pour l'une de ces entreprises, les données sont fournies trimestriellement et annuellement, et pour l'autre, elles le sont mensuellement aussi.

Nous constatons, en comparant pour ces deux entreprises les données obtenues selon la méthode de guichet unique pour la déclaration, et celles obtenues par des enquêtes, que a) les données déclarées auparavant n'étaient pas toujours exactes, en raison de problèmes de définition et de couverture; b) il y a eu du chevauchement dans certains cas, du fait que la collecte des données sur les industries ne correspond pas à la structure de rapport des entreprises; c) certaines données n'ont pas été rapportées; d) les transactions intra-entreprise et interentreprise étaient mal rapportées dans les questionnaires.

La mise à l'essai du guichet unique pour la déclaration auprès des deux entreprises en question révèle que les bénéfices qu'on peut tirer de cette méthode de collecte dépendent de la structure du grand livre de l'entreprise et de l'accès à ce grand livre par le truchement du système comptable. Par exemple, dans le cas d'une des deux entreprises, le système comptable duquel les données sont extraites ne fournit pas de détails quant aux coûts des biens manufacturés (ceux-ci étant disponibles du système de prix de revient de l'usine seulement). Dans ce cas, les données recueillies suffisent pour les besoins mensuels, mais non pour les besoins annuels. L'investissement de temps requis pour établir une concordance entre chacun des systèmes de prix de revient des différentes usines s'avère beaucoup trop important lorsqu'on le compare aux bénéfices correspondants. Nous jugeons que ce genre d'entreprise ne présente pas les conditions idéales pour la collecte à guichet unique pour la déclaration.

De plus, il ne faut pas sous-estimer l'importance du travail nécessaire pour établir la concordance entre les deux nomenclatures. Ce travail est en fait le fondement de la méthode. Une formation en comptabilité d'entreprise et une connaissance des besoins de données à des fins économiques sont absolument essentielles à la réussite de cette méthode de collecte. Il ne faut pas oublier que cette concordance doit être maintenue pour tous les nouveaux comptes qui pourraient être créés entre chaque collecte de données.

La collecte des données à l'aide de la méthode à guichet unique se poursuit auprès des deux entreprises. L'investissement initial a été fait dans le cadre du test. Les deux répondants sont satisfaits de la réduction de leur fardeau de réponse et les utilisateurs des données reçoivent l'information en temps opportun, dans le format requis. Ceci dit, à court terme, cette méthode ne sera pas offerte à d'autres entreprises, puisque le personnel qualifié pour

effectuer l'opération de concordance doit consacrer son temps entièrement à l'analyse de cohérence de plusieurs autres entreprises complexes.

7 CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'analyse de cohérence pour les entreprises complexes se poursuit. Une fois que les causes des incohérences seront toutes identifiées, elles seront corrigées à la source. Par exemple, la variable de l'enquête trimestrielle qui recueille les transactions intra-entreprise et interentreprise sera mieux définie. Le profil de l'entreprise reflétera mieux la façon dont l'entreprise déclare ses données financières. Deux initiatives auront sans contredit un impact positif sur la collecte des données d'entreprises, soit : a) la refonte du registre des entreprises; et b) la fusion des programmes de Gestion des entreprises clés (GEC) et du Programme de profilage des grandes entreprises (LBUS), au Registre des entreprises.

Une fois les diverses analyses de cohérence terminées pour une entreprise donnée, il peut y avoir lieu de réviser les données financières pour les exercices précédents. Parfois, avant de procéder à la révision, les analyses de cohérence pour les autres entreprises du même secteur doivent aussi être complétées afin de s'assurer qu'il y a cohérence à l'intérieur du secteur d'activité. Les conclusions des analyses de cohérence ne peuvent être prises à la légère; elles doivent donc être présentées aux parties concernées, avant d'envisager la révision des données. Un comité chargé d'examiner les conclusions des analyses de cohérence a été formé au début de l'année 2006. Ce comité analyse l'impact de cette découverte sur les données publiées par le passé, et sur celles qui le seront à l'avenir.

En élaborant et en mettant en œuvre son plan comptable, Statistique Canada a franchi un grand pas dans la collecte des données auprès des entreprises. Grâce aux liens établis entre les diverses sources de données et le plan comptable, l'utilisation des données administratives est faite de façon plus efficace. Les analyses de cohérence qui sont maintenant possibles permettent l'identification des anomalies et l'amélioration de la qualité des données.

RÉFÉRENCES

Division des normes, Statistique Canada (2005). Plan comptable : Situation financière et les résultats financiers

Organisation des Nations Unies (2000). Studies in Methods, Series F, No. 76, Links between Business Accounting and National Accounting